

## LES PAROLES RAPPORTÉES

### Qu'est-ce que les paroles rapportées ?

Quand quelqu'un écrit ou parle, il peut prononcer les paroles que lui-même ou une autre personne a prononcées. Cela s'appelle ....**les paroles rapportées**.....

Ex :

Je lui ai proposé : " Accompane-nous " .

Mais il a prétendu qu'il était trop fatigué.

Il y a trois façons de rapporter les paroles : le discours ..**direct**....., le discours ....**indirect**..... , le discours .....**indirect libre**.....

#### I) Le discours direct.

Quand des paroles sont transcrites ...**telles qu'elles ont été dites**....., on parle de dialogue ou de discours direct. Pour indiquer qu'il s'agit de discours direct, on utilise :

- une ....**punctuation**..... spéciale ;
- des ....**verbes**..... introducteurs de dialogue.

Ex :

Elle les rassura et leur **dit** : " Vos parents reviendront sûrement demain !"

Le discours direct donne de la ....**vivacité**..... à un texte et l'impression qu'on ...**assiste**..... à la scène. Il a aussi une valeur de témoignage authentique.

#### II) Le discours indirect.

Quand les paroles ne sont pas ..**rapportées**..... comme elles ont été ....**prononcées**....., mais sous forme de ...**subordonnée**..... dépendant d'un verbe principal ou d'un groupe prépositionnel à ....**l'infinitif**....., on parle de discours indirect.

Ex :

Elle les rassura et leur dit que leurs parents reviendraient sûrement le lendemain. ( nature grammaticale : ....**prop. subordonnée**.....)

Il leur ordonne de partir ( nature grammaticale : ....**groupe infinitif**.....)

Le discours indirect permet de ...**raccourcir**..... les passages moins importants du dialogue et de reformuler ....**les paroles**....., de les présenter à sa façon. Il est aussi utile quand on ne se rappelle pas exactement les paroles prononcées.

#### III) Le discours indirect libre.

Quand les paroles sont rapportées comme au discours indirect mais que le ....**verbe principal**..... introducteur et le mot subordonnant ont été ...**supprimés**....., on parle de discours indirect libre. Comme au discours direct, les paroles conservent des marques de ...**l'oral**..... ( interjections, niveau de langue familier ) et tous les types de phrases peuvent être utilisés.

Les paroles sont rapportées sans être introduites par une ponctuation spéciale ( deux points, guillemets, tirets ) et les verbes sont soumis à la concordance des temps du récit.

Ex :

Elle les rassura. Leurs parents reviendraient sûrement le lendemain !

Le discours indirect libre permet d'insérer les paroles d'un personnage sans interrompre le ....**cours**..... du .....**récit**..... . Il garde une vivacité proche du .....**discours direct**..... . Il permet de retranscrire aussi les ....**pensées intimes**..... d'un personnage.

**Attention** : ses limites sont parfois difficilement repérables ; il est en général signalé par la

proximité d'un mot suggérant l'expression de propos ( elle les rassura ). Les phrases interrogatives et exclamatives permettent aussi d'identifier ce style.

#### IV) Un cas particulier : le discours narrativisé.

Il signale, sans interrompre le récit du narrateur, la prise de parole d'un personnage, à l'aide d'un verbe comme parler, discuter, interroger etc... Il évoque le contenu général des ....propos..... .

Ex :

Elle parla du retour prochain de leurs parents.

Le discours narrativisé permet de ....résumer..... les paroles en les intégrant totalement au récit.`

#### V) Comment donner sa tonalité à un dialogue.

Pour donner sa tonalité et de la vivacité à un dialogue, il faut utiliser un vocabulaire précis. Vous devez choisir avec soin les verbes introducteurs de dialogue qui indiquent :

- s'il s'agit d'une affirmation, d'une question, d'une réponse : *affirmer, réclamer, rétorquer, ...*
- le timbre, le débit, le ton et le volume de la voix : *confier, hurler, geindre, bougonner...*
- le sentiment qui accompagne les paroles : *gémir, riposter, confesser, s'exclamer...*

#### VI) Comment passer du discours direct au discours indirect ?

Vous devez effectuer des modifications :

- dans la ponctuation : pas de guillemets, de points d'exclamation, d'interrogation ;
- dans les pronoms personnels parfois ;
- dans les temps verbaux parfois ;
- dans les indications de temps et de lieu.

Ex

Si le verbe introducteur est au présent :

Il déclare : " Je gagnerai le cross demain ! " =====>

Il déclare qu'il gagnera le cross demain . ( modification du pronom personnel )

Si le verbe introducteur est au passé :

Il déclara : " Je gagnerai le cross demain !" =====>

Il déclara qu'il gagnerait le cross le lendemain. ( modifications du pronom personnel, du temps verbal, de l'indication de temps).

#### VII) Comment respecter la concordance des temps ?

Si le verbe introducteur est au passé, vous devez respecter la concordance des temps suivante :

#### VIII) Comment modifier les indications de temps et de lieu ?

Si le verbe introducteur est au passé, vous devez modifier aussi les indications de temps et de lieu :

- *ici* devient *là*
- *hier* devient *..la veille.....*
- *avant-hier* devient *..l'avant-veille.....* ou le *..jour précédent ..*
- *demain.....* devient *le lendemain*
- *..la semaine dernière.....* devient *la semaine précédente*
- *la semaine prochaine* devient *...la semaine suivante.....*

Ex Il déclara : "J'ai tout perdu hier!" =====> Il déclara qu'il avait tout perdu la veille.